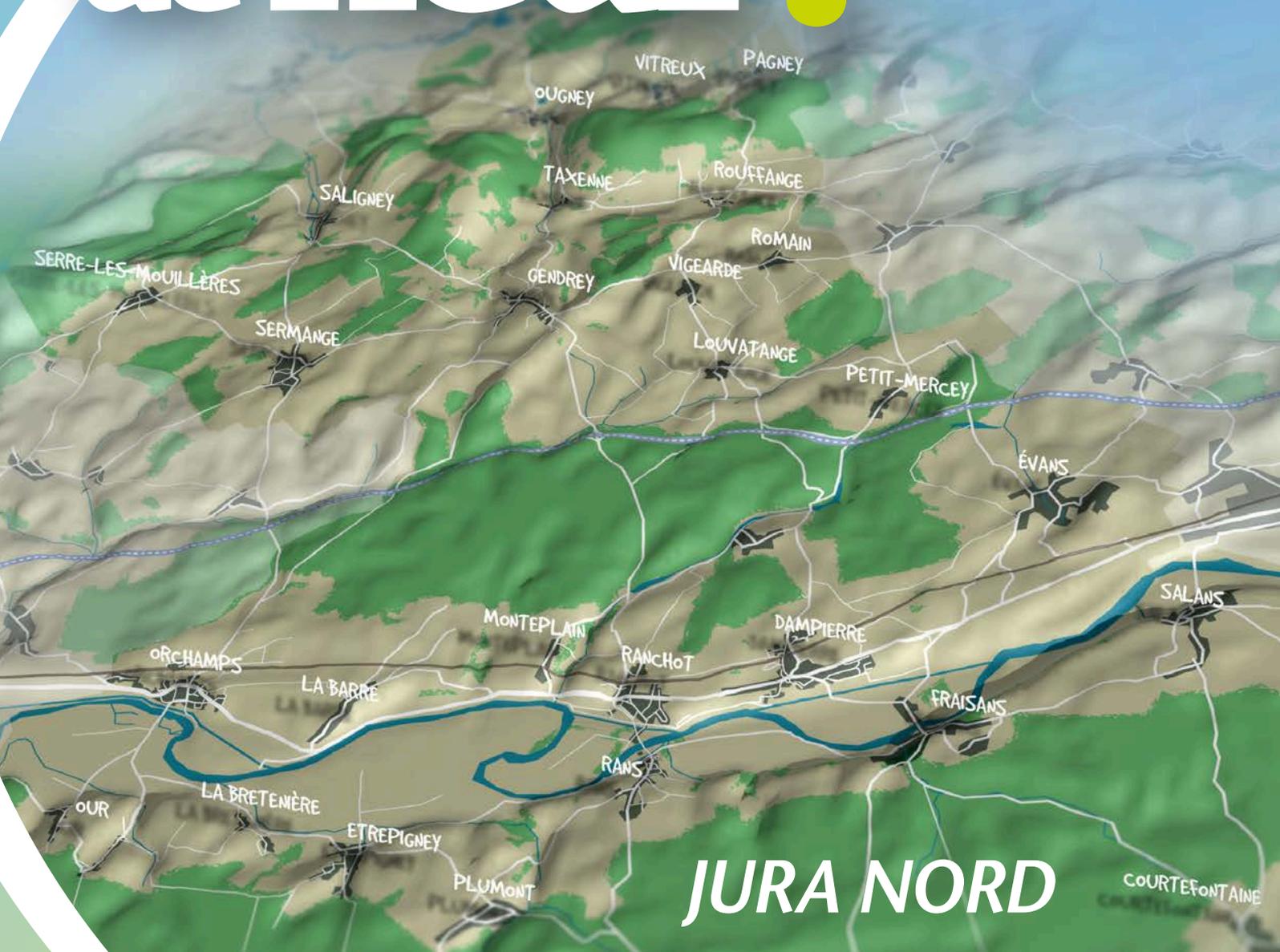


Quoi de neuf?



JURA NORD

**DES COMMUNES
UN TERRITOIRE**

sommaire

> édito	p. 2
> en bref ...	p. 2
> culture	p. 3
> élections	p. 4
> communauté de communes	p. 5
> la vie économique	p. 6, 7, 8, 9
> enfance, jeunesse	p. 10
> activités culturelles	p. 11
> l'agenda	p. 12

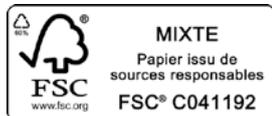
Communauté de communes Jura nord

1 rue du Tissage, 39700 Dampierre
tél. 03 84 71 12 17 - fax 03 84 81 35 11
ccjura.nord@wanadoo.fr
www.jura-nord.com

Quoi de neuf ?

N° ISSN : 1276 - 8251

Directeur de la publication : Marc Genty
Crédits photos : D.R., Jura Nord, Bermuda Studio
Maquette : Bermuda Studio 03 84 81 33 64
Imprimerie : Simon Ornans
imprimé sur papier Satimat Green



en bref ...

Foyer Logement de Dampierre

Le foyer logement est un accueil pour les personnes âgées autonomes ne voulant plus vivre seules chez elles. Il compte 35 appartements et du personnel de service. Il y a quelques appartements libres en ce début d'année. N'hésitez à prendre contact.

Renseignements complémentaires :

www.dampierre-jura.fr/foyer_communal_dampierre.html

Contacts :

Foyer-logement de Dampierre
6 place Arthur Gaulard
39700 Dampierre

Téléphone : 03 84 81 30 25

Téléphone administratif : 03 84 80 12 83

E-mail : foyerlogement.dampierre@wanadoo.fr
dmourey.foyerlogement@gmail.com

édito

Conseiller municipal depuis 1965 et maire depuis 1998, j'ai connu la communauté de communes depuis ses débuts. Les compétences ayant beaucoup évolué, les dossiers deviennent de plus en plus compliqués, il m'est de plus en plus difficile de suivre les discussions, surtout que j'ai des problèmes d'audition.

J'ai aimé participer à l'aménagement de notre territoire avec Jura Nord.

Il est pour moi indispensable que Jura Nord prenne la compétence scolaire complète, car les investissements pour les groupes scolaires à construire ne pourraient plus être supportés par nos petites communes.



La construction de ces deux groupes scolaires, à Gendrey et à Vitreux, permettra aux familles d'avoir le même service (périscolaire et extra-scolaire) sur tout le territoire de Jura Nord.

Notre territoire est attractif du fait de sa position près de Besançon et Dole, et le dynamisme des entreprises et des associations n'est plus à démontrer, comme vous pourrez le voir dans ce bulletin.

J'ai été content de faire partie de Jura Nord, mais je suis content d'arrêter. Il est temps pour moi de passer la main, en sachant que notre territoire est dans la bonne voie.

Yves Gillot
Maire de Rouffange

Permanences Jura Habitat

Mise en place sur Jura nord d'une nouvelle permanence d'information mensuelle sur l'habitat :
Chaque 1^{er} mardi du mois, de 16 h à 17 h 30 en mairie d'Orchamps.

Ces permanences tenues par Jura Habitat permettront d'accueillir SANS rendez-vous tous les propriétaires du territoire qui souhaitent s'informer sur les possibilités d'aides pour la rénovation de leur habitat :

- propriétaires occupants pour des travaux d'économies d'énergie (programme "Habiter Mieux") ou d'adaptation de leur logement au vieillissement ou au handicap ;
- propriétaires bailleurs pour l'amélioration énergétique de leurs logements locatifs.

Les dates pour 2014 seront les suivantes :

Les mardis 4 février, 4 mars, 2 avril, 6 mai, 3 juin, 2 juillet, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre (pas de permanence au mois d'août).
N'hésitez pas à venir vous renseigner !

Jura Habitat pourra ensuite programmer une visite-conseil à votre domicile pour vous accompagner dans votre projet de travaux.

Ordures ménagères

la grille tarifaire est inchangée.

Les détails des tarifs sont sur le site internet de Jura Nord : www.jura-nord.com
> rubrique "environnement"

SPANC

Le premier semestre 2014 sera consacré à la campagne de diagnostics des ouvrages d'assainissement non collectifs, réalisée par le technicien SPANC de Jura Nord pour les communes de Chevigny et Sermange. Une réunion publique pour information aura lieu préalablement.

Les tarifs restent inchangés pour toute la grille, seule la TVA pour la réalisation des vidanges passe de 7 à 10 %.

Validité de la carte nationale d'identité

À compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures passera de 10 à 15 ans.

Attention, cette prolongation ne concernera pas les CNI délivrées aux mineurs qui resteront toujours valables 10 ans. Un décret vient en effet d'être publié en ce sens au Journal officiel du vendredi 20 décembre 2013.

Cet allongement de 5 ans concernera à la fois :

- les nouvelles CNI délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014,
- les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'impliquera aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

À noter : pour ceux qui souhaiteront voyager avec une CNI dont la date initiale de validité sera dépassée, il sera possible de télécharger prochainement sur le site du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'intérieur un document leur permettant de justifier de cette mesure auprès des autorités étrangères concernées.

Guinguette

La première édition de la guinguette des Forges, qui s'est déroulée du 18 juillet au 11 août 2013 a drainé plus de 4 000 personnes sur les seize soirées musicales programmées et offertes au public.

Dans un esprit convivial et dans un cadre enchanteur, chacun a pu venir boire un verre et déguster un petit plat, se prélasser sur la terrasse des forges face au Doubs en écoutant chaque soir un groupe de musique différent et de qualité.

Fort de son succès, nous vous y donnons rendez-vous pour une nouvelle édition du 17 juillet au 10 août 2014, avec quelques surprises.

No Logo

Quand les organisateurs sont venus nous voir en juin 2013 pour lancer un festival reggae à Fraisans, nous n'y avons pas cru. À Fraisans, un festival national voire international ! 4 mois après l'ouverture du Site des Forges !



Et pourtant ils ont su nous convaincre et le Conseil Municipal a décidé de prendre le risque. Risque gagnant puisque 9 500 personnes ont assisté à chacune des deux soirées. Bien sûr, il y a eu quelques dérapages, mais dans l'ensemble, tout s'est bien passé et la majorité des Fraisansois l'a plébiscité.

Aussi, le Conseil Municipal, lors de sa dernière séance, a décidé de reconduire ce festival en 2014 et sur trois jours cette fois, un autre challenge !



Le programme n'est pas encore connu mais, n'en doutons pas, les organisateurs sauront trouver les têtes d'affiche et, ce, toujours dans le même style : reggae et musiques du monde.

Pensez à réserver vos places pour les 14, 15 et 16 août 2014. www.nologofestival.fr



La Carotte tisse sa toile sur le territoire

L'association a vécu une belle année 2013 et se tourne vers 2014. Bonne année à tous !

« L'association a à cœur de faire partager, vivre et faire découvrir l'art vivant », confie Lolita Monnot, présidente depuis mars 2013. Parmi les autres nouvelles têtes, on note l'arrivée de Rémi Dechaume, chargé d'action pour la jeunesse et d'administration culturelle, et de Sandra Masson, chargée de diffusion depuis le mois de novembre. Ils succèdent à Valentine Pelletier et Mathilde Allain.

De la création de spectacles vivants, l'accueil de spectacles avec le Coup de projecteur dans les communes de Jura Nord, l'animation d'ateliers de créations amateurs (Seizames) et la nouvelle école de théâtre, créée à la rentrée 2013 en partenariat avec le foyer rural de Dampierre ... telles sont aujourd'hui les principales activités de la Compagnie de théâtre La Carotte fondée en 2002.

La saison artistique 2012/13 affiche 31 représentations pour notamment "Contes Mandarines", "L'Incroyable Histoire de Madame Berlingot" ainsi que "STOP ! Ça Conte pour du Beur..." et huit spectacles accueillis dans le cadre du Coup de projecteur. Qu'en est-il du Festival de la Source ? « Nous l'organisons tous les deux ans et l'édition de juillet 2013 a été d'une grande qualité, avec près de 10 000 spectateurs », explique Caroline Guidou, l'un des fondateurs de La Carotte et comédienne.

Pour 2014, la compagnie prépare une création ; Cécile Druet en sera le metteur en scène et explorera le thème du pouvoir. Retenez aussi la semaine du 12 au 18 mai, avec le Festival des Jeunes Talents de Jura Nord (titre provisoire) en partenariat avec la salle des Forges, la communauté de communes et les associations de Jura Nord : tous les groupes d'enfants du territoire ayant créé une pièce auront l'opportunité de la présenter devant un public dans des conditions professionnelles.

Enfin, dans le cadre du Coup de Projecteur, l'association organise une sortie le mercredi 12 mars au théâtre de Dole (Scènes du Jura) pour aller voir "Haïku", un théâtre d'objets et de marionnettes (à partir de 4 ans). Inscrivez-vous !

La Carotte espère multiplier encore les rencontres et les partenariats avec les structures et les associations du territoire.

Compagnie La Carotte

22 Grande-Rue - 39700 Ranchot
Tél. : 03 84 81 36 77 – www.lacarotte.org

La compagnie rassemble quelques 7 comédiens dont 3 membres de la direction artistique et 3 techniciens, 30 bénévoles dont 9 membres du conseil d'administration.

Pour les communes de MOINS de 1 000 habitants

Pour les communes de moins de 100 habitants, le nombre de conseillers à élire passe de 9 à 7.

Seules les personnes inscrites sur la liste électorale peuvent voter, (les électeurs).

Il est toujours possible de "panacher" en rayant ou en ajoutant des noms sur un bulletin de vote, mais attention, on ne peut voter que pour des personnes qui ont déclaré leur candidature en sous-préfecture, sinon le bulletin sera considéré comme nul.

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient :

- Plusieurs bulletins différents réunissant plus de noms que de postes à pourvoir
- Aucun bulletin
- Des bulletins contenant des signes distinctifs

Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats qui réunissent à la fois :

- La majorité absolue (plus de 50 %) des suffrages exprimés

ET

- Un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits

Exemple : pour une commune de 500 électeurs, 300 personnes ont pris part au vote, mais il y a 20 votes blancs et 50 bulletins nuls. 230 bulletins sont donc valablement exprimés. La majorité absolue est obtenue dès 116 voix mais aucun candidat ne peut être élu au premier tour s'il n'a pas obtenu 125 voix (1/4 de 500)

Un second tour est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux.

Seuls peuvent se présenter au second tour ceux qui ont fait acte de candidature au premier tour, sauf si dès le premier tour le nombre de candidats était inférieur au nombre de sièges à pourvoir. La déclaration de candidature préalable est toujours nécessaire dans ce cas.

Pour être élu au second tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

Pour la désignation des représentants de la commune au sein de la communauté de communes, la commune sera représentée par son maire et éventuellement des adjoints selon le nombre à pourvoir.

Pour les communes de PLUS de 1 000 habitants

Pour les communes comptant PLUS de 1 000 habitants, les prochaines élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014, se dérouleront selon de nouvelles règles et avec de nouveaux bulletins, comme précisé ci-dessous.

Seules les personnes inscrites sur la liste électorale peuvent voter, (les électeurs).

Le bulletin de vote de chaque liste doit comporter **autant d'hommes que de femmes, alternativement, et autant de noms que de sièges à pourvoir**. Il doit comporter **deux listes**, l'une pour constituer le conseil municipal, l'autre pour représenter la commune au sein de la communauté de communes. Deux listes seront donc présentes sur un même bulletin de vote : on ne vote qu'une fois à chaque tour de scrutin. Ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux et de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

Le panachage disparaît dans les communes de 1 000 à 3 500 habitants

Le vote se fait sur une liste bloquée : tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul

Le conseil municipal sera composé de candidats figurant sur l'ensemble des listes présentes, si elles obtiennent au moins 5 % des suffrages exprimés (nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls).

Au premier tour la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés se voit attribué 50 % des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes, y compris la liste majoritaire, en fonction des résultats obtenus.

Un second tour n'est organisé que si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages. Dans ce cas, c'est la liste arrivée en tête qui se voit attribuer 50 % des sièges. Les autres sièges étant répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant au moins 5 % des suffrages exprimés.

Principales compétences actuelles

Enfance et Jeunesse

• **Activités péri et extra scolaires** : tous les élèves du territoire Jura Nord bénéficient des accueils de loisirs et des restaurants scolaires.

• **Petite enfance** : la crèche, la halte-garderie et le relais assistantes maternelles sont au service de tous les enfants de Jura Nord.

• **Scolaire** : participation au fonctionnement des maternelles communales de même qu'à celui du RASED.

Nouveauté : à partir de septembre 2014, prise en totalité de la compétence scolaire détenue jusqu'alors par les communes : fonctionnement et investissement pour toutes les écoles maternelles et primaires de la communauté avec la construction prochaine des groupes scolaires à Gendrey puis à Vitreux.

• **Jeunesse** : fonctionnement du gymnase Maurice Grand et animation du Conseil intercommunal des Jeunes (CIJ) chargé de proposer des activités en faveur des jeunes du territoire.

Culture

• **Lecture publique** : une offre culturelle pour tous les habitants par les médiathèques de Gendrey et Dampierre, ainsi que le point lecture de Courtefontaine.

• **Musique** : soutien financier à l'École de Musique Associative de Jura Nord (EMAJN) et à la Batterie Fanfare d'Étrepigny-Ranchot y compris en investissement pour les bâtiments.

• **Les Sentiers** : création, entretien et balisage des sentiers : les Fontaines, le Guépier, les Vignes, le Mont de Vassange, des mines, du Doubs et des Forges de Fraisans.

Environnement

• **Spanc** : gestion et application technique de ce Service Public d'Assainissement Non Collectif.

• **Ordures ménagères** : collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés.

• **Ateliers Pasteur** : intervention dans les écoles primaires pour la sensibilisation des écoliers aux problèmes d'environnement.

Développement économique

• **Zone de Ranchot** : organisation et développement de la zone par la vente de terrains aux entreprises. Ateliers Relais : location de locaux professionnels aux entreprises en création.

• **Logements** : location des logements propriété de la communauté.

• **Association entreprendre et réussir** : la communauté est membre de ce réseau chargé de favoriser la création d'entreprises.

• **Le Serpolet** : la communauté participe à cette association qui a pour objectif de trouver des terres agricoles en vue d'installer des jeunes maraîchers en les aidant dans leur gestion au démarrage de leur exploitation.



Aménagement de l'espace

- **PLUI** (plan local d'urbanisme intercommunal) : élaboration des documents d'urbanisme en lien avec les communes.
- **ZIC** : création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

Nouveauté 2014 : cette compétence en matière d'urbanisme prise par la Communauté de Communes au titre du PLUI et des ZIC permettra de traiter l'aménagement du territoire non plus à l'échelle de chaque commune mais sur la totalité du territoire intercommunal.

Autres services aux communes

- **Gestion d'un Système d'Information Géographique (SIG)** ;
- **Gestion du site internet** communautaire ;
- Assurer contre facturation des **services aux communes** (travaux) ;
- Participation à la **rénovation des centres de secours** du territoire (Orchamps, Thervay, Gendrey et Chaux) avec remboursement de la redevance annuelle des communes au SDIS.

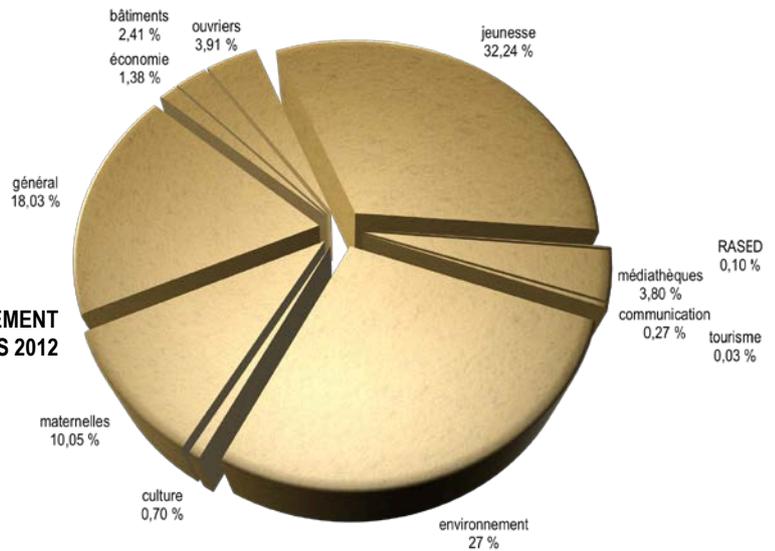
Afin de gérer au jour le jour ces activités qui relèvent des compétences essentielles présentées ci-dessus, il faut des locaux et du personnel.

- **Locaux** : en plus des bureaux du siège et des ateliers, il faut gérer et entretenir : les médiathèques, les ateliers relais, les accueils de loisirs, la crèche, le relais assistantes maternelles, les restaurants scolaires, les logements, et donc, découlant de la prise de compétence scolaire tous les bâtiments d'écoles maternelles et primaires, et gérer enfin les travaux réalisés par les services techniques pour le compte des communes.

• Personnel :	
administratif au siège :	7
médiathèques :	4
services techniques :	3
spanc :	1
enfance :	58
soit un total de :	73

DOTATIONS			2013
recettes fiscalité directe locale	état	taxes habitation, foncières, cotisation valeur ajoutée entrep.	1 504 376,00 €
compensation réforme taxe prof.	état	prélèvement	-140 042,00 €
allocations compensatrices	état	pour taxes prof. , foncières, habitation	40 121,00 €
fonds national de péréquation	état	FPIC	109 298,00 €
dotations	état	intercommunalité et compensation	397 340,00 €
caisse d'allocations familiales	état		364 293,00 €
fonds départemental	conseil général	participation taxe professionnelle	60 127,00 €

FONCTIONNEMENT DÉPENSES 2012



INVESTISSEMENT 2012			
SERVICES	DÉPENSES CA 2012	RECETTES CA 2012*	TOTAL
GÉNÉRAL	41 479,00 €	16 744,20 €	-24 734,80 €
ÉCONOMIE	35 044,36 €	153 091,89 €	118 047,53 €
BÂTIMENTS	1 799 276,12 €	1 437 995,76 €	-361 280,36 €
OUVRIERS	59 292,01 €	39 745,55 €	-19 546,46 €
JEUNESSE	92 529,42 €	4 864,32 €	-87 665,10 €
RASED	49,00 €	7,59 €	-41,41 €
MÉDIATHÈQUES	1 657,41 €	547,16 €	-1 110,25 €
COMMUNICATION	2 071,47 €	0,00 €	-2 071,47 €
TOURISME	0,00 €	385,14 €	385,14 €
ENVIRONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CULTURE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MATERNELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	2 031 398,79 €	1 653 381,61 €	-378 017,18 €

* voir détail dotations

FONCTIONNEMENT 2012				
SERVICES	DÉPENSES CA 2012	RECETTES CA 2012*	TOTAL	dépenses
GÉNÉRAL	658 792,42 €	2 085 066,63 €	1 426 274,21 €	18,03 %
ÉCONOMIE	50 389,91 €	75 997,28 €	25 607,37 €	1,38 %
BÂTIMENTS	88 122,00 €	47 372,56 €	-40 749,44 €	2,41 %
OUVRIERS	142 989,54 €	66 557,49 €	-76 432,05 €	3,91 %
JEUNESSE	1 178 195,86 €	463 702,22 €	-714 493,64 €	32,24 %
RASED	3 570,99 €	133,37 €	-3 437,62 €	0,10 %
MÉDIATHÈQUES	139 019,55 €	8 278,49 €	-130 741,06 €	3,80 %
COMMUNICATION	10 002,21 €	0,00 €	-10 002,21 €	0,27 %
TOURISME	1 108,85 €	0,00 €	-1 108,85 €	0,03 %
ENVIRONNEMENT	989 088,06 €	787 197,19 €	-201 890,87 €	27,07 %
CULTURE	25 500,00 €	0,00 €	-25 500,00 €	0,70 %
MATERNELLES	367 315,21 €	0,00 €	-367 315,21 €	10,05 %
TOTAL	3 654 094,60 €	3 534 305,23 €	-119 789,37 €	100,00 %

* voir détail dotations

GMU - Grenot Mécanique Usinage (Serre-les-Mouillères)

Du rayon de vélo à la commande numérique dernière génération...

Après la guerre, Constant Grenot, natif de Serre, laissant l'exploitation agricole familiale à son frère, décide de se lancer dans la mécanique. Cycles au départ, mécanique agricole et plomberie ensuite, c'était le début de l'eau courante dans les écuries ; il fallait donc installer des abreuvoirs...

Autodidacte dans le métier, le travail lui a permis de se créer une liste de clientèle locale. Il existait à cette époque quelques fonderies sur Dole...

Tournage, fraisage, perçage, mécano-soudure, tous les métiers étaient réunis pour évoluer.

En 1987, Jean-Marie Grenot reprend l'entreprise et en 1989 décide d'investir dans une première machine à commande numérique.

En 2000, la société GMU est créée et les associés Jean-Marie et son frère Michel décident également d'étendre les locaux devenus exigus.



Le recrutement de personnel par le biais de l'apprentissage a permis à la société de se développer afin de répondre encore plus favorablement à une clientèle que sont les grandes entreprises du Nord Jura et de la région Franc-Comtoise.

Les machines à commande numérique permettent aujourd'hui une production rapide de pièces de grandes qualités. Les opérations de finition cylindrique se réalisent sur une rectifieuse à commande numérique installée dans un local climatisé.

La technicité évoluant, la société GMU se doit de rester à la pointe, et pour ce faire, mettra en service au mois de mars une machine "multifonction" capable d'associer les opérations de tournage et de fraisage sans démontage de la pièce. La société pourra satisfaire au mieux et encore longtemps sa fidèle clientèle, mais également se développer sur d'autres secteurs d'activités.

Atelier d'Art Mutel (Orchamps)

Monsieur Didier Mutel a un beau parcours professionnel « J'ai vécu une belle aventure, une belle histoire. »

En 1986, à l'âge de 15 ans, il est reçu à l'École Estienne (dénomination courante de l'École supérieure des arts et industries graphiques) à Paris. Pour poursuivre sa formation, il entre, en 1991, à l'École des arts décoratifs toujours à Paris puis en 1993, il rejoint l'Atelier national de création typographique. De 1995 à 1997, il renoue auprès de son Maître d'Art, Pierre Lallier, pour parfaire sa formation et s'installe ensuite à Rome comme pensionnaire à la Villa Médicis jusqu'en 1999.



L'année 2008 va marquer la fermeture de l'Atelier Georges Leblanc, à Paris, le plus ancien du monde. C'est alors que Didier Mutel, enseignant à l'École des Beaux-Arts à Besançon, ayant de la famille à Dijon et Beaune achète en 2009, au 42 rue de la Libération à Orchamps, un ancien entrepôt jouxtant l'entreprise Jura Textiles pour emménager outils et machines de l'atelier de Paris dans son atelier de graveur et d'imprimeur en taille douce. Dans ce coin de Jura-Nord, il a reçu un bel et généreux accueil tout particulièrement de la part de Jura Textiles et du Moulin des Malades.

Si l'extérieur ne paye pas de mine, l'intérieur, toujours en cours d'aménagement depuis 2010, est superbe avec d'anciennes presses, des machines d'imprimerie manuelles ou semi-automatiques, avec une décoration exceptionnelle par l'exposition de certaines de ses œuvres d'art et un habillage unique des murs : le tout est "à couper le souffle".

Ici, pas de grandes séries : tirages originaux alliant techniques artistiques contemporaines et travail traditionnel à l'eau-forte pour des tirages numérotés de 10 à 40 exemplaires. Ainsi il a déjà réalisé une cinquantaine de livres imprimés, un portfolio d'estampes et des impressions de créations personnelles de grands, voire très grands, formats. Rien n'est copié, tout est créé.

Ce 14 novembre 2013, Didier Mutel a été nommé Maître d'Art par la ministre de la Culture et de la Communication, madame Aurélie Filipetti. L'élève qu'il a longtemps été, est devenu Maître. Malgré



tout, il garde encore son métier d'enseignant pour mieux se consacrer à faire revivre cet atelier d'Art et de Création afin d'arriver à un équilibre économique sans oublier de former et transmettre savoirs et savoir-faire. Ainsi, pour 3 ans, madame Elsa Maillot, graphiste indépendante, est son élève pour parfaire ses connaissances, ses techniques ; pour collaborer sur des projets, les réaliser, les produire et les publier.

Notez bien le 30 mai 2014 sur votre agenda : ce sera l'ouverture officielle de cet atelier qui perpétue cet art de la gravure et de l'impression en taille douce.

Au Rendez-vous de la Marine (Monteplain), on s'y retrouve depuis 1933 !

Un restaurant ouvert depuis 80 ans ce n'est pas commun ! Si en plus ce lieu est la propriété de la même famille depuis cinq générations ça devient une vraie curiosité. Nous avons donc voulu vous le faire découvrir ou redécouvrir.

Cet endroit, c'est "Au rendez-vous de la Marine" situé le long de la départementale 673 entre Monteplain et La Barre, il est également connu sous le nom de "Moulin des malades" du nom de l'île qui lui fait face. C'est en 1933 que Madame Léone Llado arrivée de Rougemont avec ses deux filles en bas âge reprend la gestion, puis acquiert ce relais de diligence qui accueillait également les nombreux marinières passant l'écluse située face à l'établissement. En 1939, il est l'un des premiers au niveau national à obtenir le label "restaurant routier". Durant la deuxième guerre mondiale l'activité se poursuit, tant bien que mal, malgré les nombreuses restrictions. Après avoir été géré par Léone (qui fut également maire de Monteplain) et ses deux filles, jusqu'en 1966, c'est Josette (la troisième génération) qui en prendra la direction avant de la confier à sa fille Sandrine en 2008.

Ce lieu de passage et de retrouvailles des marinières est devenu au fil des ans le point de rencontres de routiers et de touristes venus de toute l'Europe qui peuvent s'y restaurer jour et nuit. Les habitants de Jura Nord s'y réunissent pour des repas de famille ou refont le monde autour d'une assiette de frites en sortant d'une réunion ou d'un spectacle. L'affluence est telle, que dans les années 80 un grand parking est créé pour héberger les nombreux poids lourds dont le nombre ne cesse d'augmenter du fait de l'élargissement de la route puis avec la création de la sortie d'autoroute à Gendrey.



L'entreprise compte aujourd'hui 11 salariés. L'ambiance et la cuisine conviviales, le mélange de langues parlées autour du bar font le charme du lieu depuis des décennies.

Alors vous aussi, n'hésitez pas à pousser la porte "du Rendez-Vous de la Marine" pour venir y goûter les fameuses croûtes aux champignons, la tête de veau ou déguster quelques frites maison (près de 5 tonnes de pommes de terre écoulées chaque année).



Jura Textiles (Orchamps)

La société Jura Textiles a été fondée en 1992 par M^{lle} Demon, la gérante et M. Krzyzaniak, le directeur. Elle se situe à Orchamps, dans les anciens locaux "des tissages", sur un l'axe routier important qu'est la départementale 673. Elle emploie 12 salariés.

L'activité au départ était la confection de coussins. Au fil des années la société s'est spécialisée dans la confection d'articles textiles de décoration de la maison, d'articles textiles de plein air et dans une gamme complète d'oreillers et traversins de literie.

Son principal atout est de créer des concepts uniques et originaux, selon les désirs et les besoins des clients. Pour cela, Jura Textiles conçoit ses propres collections de tissu, ce qui lui permet de modifier les coloris et les dessins au fur et à mesure des saisons et de la mode du moment, tout en ayant la capacité de suivre des collections de façon permanente.

www.jura-textiles.com

La production étant essentiellement française, cela permet de répondre rapidement aux sollicitations des clients.

Le magasin d'usine se situe 42 rue de la Libération à Orchamps.
Tél. : 03 84 81 27 02



Menuiserie Coincenot (Salans)

Nicolas Coincenot, titulaire d'un BEP menuiserie obtenu à Mouchard, poursuit sa formation et obtient un CAP ébénisterie ainsi qu'un Brevet des métiers des Arts à Besançon.

En 2001 il se lance dans l'aventure et crée son entreprise de menuiserie-ébénisterie dans des locaux mis à disposition par sa famille.

Cinq ans après, en 2006, il achève la construction de locaux neufs à Salans et développe son entreprise qui accueille aujourd'hui 5 salariés, une apprentie et de nombreux stagiaires dans le cadre de leur scolarité.

L'entreprise développe en parallèle deux activités :

- la fabrication en atelier : mobilier, escaliers, aménagements...
- la réalisation sur chantier : pose d'éléments fabriqués en atelier, de menuiseries extérieures, d'isolation extérieure, de bardage, de terrasses...

Elle travaille aussi bien pour une clientèle professionnelle telle que maîtres d'œuvre, entreprises ou architectes, mais aussi pour les particuliers localisés dans tout l'est de la France.

Quel que soit le client, Nicolas Coincenot le rencontre toujours, à l'atelier ou sur le chantier pour discuter du projet et en assurer une parfaite exécution.

Depuis l'été 2013 la menuiserie a également entrepris le développement d'une troisième activité, celle de l'ossature bois : après avoir reçu des murs préfabriqués, ses équipes les installent sur une maçonnerie réalisée, puis posent les menuiseries extérieures, la couverture, le bardage, et l'isolation intérieure.

Un exemple de bardage et isolation par l'extérieur



Savoir-faire, main d'œuvre qualifiée et amour du métier, telles sont les qualités qui permettent à l'entreprise d'être en constante progression depuis sa création.

Leur ambition ?

Poursuivre leur croissance, satisfaire pleinement leur clientèle... Touchons du bois

Des escaliers sur mesure



PMH Menuiserie (Fraisans)

Implantée à Fraisans, à l'entrée de la Zone artisanale depuis 6 ans, cette entreprise artisanale est spécialisée dans la menuiserie PVC et la pose de produits dérivés.

Les produits sont fabriqués uniquement avec des matériaux français : PVC Rehau à Morhange en Lorraine, Ferrage Ferco et visserie SFS fabriqués en France et vitrages Varnet de Champagnole.

Les produits dérivés en aluminium et bois sont en vente à l'entreprise : fenêtre, portes de garage, volets battants et roulants.

Les dirigeants Didier Petit et Michel Hostettler se sont associés pour créer une entreprise respectueuse des normes en vigueur et de l'environnement. Tous les produits bois, pvc, métaux, etc. sont recyclables.

Vous pouvez visiter le site : www.hpmenuisieriefabricationpvc39.com pour mieux connaître leurs produits et leurs travaux.

Entreprise Locatelli (Rans)

SAS Locatelli, entreprise de maçonnerie, située en bas de Rans, près des anciennes forges a été créée en 1935 par Abraham Locatelli.

Deux de ses enfants, Jean et Gilbert, ont repris le flambeau en 1960 et l'ont développée jusqu'au milieu des années 1990.

C'est maintenant la troisième génération, représentée par Jean-Luc et Jean-Paul, arrivés dans l'entreprise dans les années 80, qui dirige la société. C'est donc avec une expérience de près de 80 années que la SAS Locatelli apporte son savoir-faire aux particuliers et professionnels (entreprises, collectivités, architectes...)

La SAS Locatelli intervient dans les secteurs d'activité suivants :

Constructions neuves, rénovation, agrandissement de :

- Pavillons d'habitation ;
- Bâtiments à usage commercial ou industriel ;
- Bâtiments agricoles ;
- Bâtiments de logement ;
- Bâtiments publics (gymnase, salle des fêtes, collège, piscine...);



- Tous travaux de maçonnerie (neuf et rénovation), clôtures, terrasses, aménagements extérieurs ;
- Tous travaux d'enduits de façade (ancien et neuf) ;
- Tous travaux de génie civil (stations d'épuration...).

La SAS Locatelli collabore pour la bonne mise en œuvre de ses travaux avec de nombreux partenaires sélectionnés pour la qualité des prestations et des produits qu'ils fournissent, et plus particulièrement depuis 10 ans avec sa filiale DB Matériaux (Rans), activité de négoce.

La SAS Locatelli a employé jusqu'à 80 salariés, mais c'est avec un effectif d'une trentaine de personnes qu'elle fonctionne aujourd'hui. Elle travaille dans une logique d'intérêt environnemental, mettant comme priorité une démarche éthique dans ses relations avec ses clients, fournisseurs et partenaires. Tout comme l'environnement, sont au premier rang de ses préoccupations, la qualité, la sécurité et le respect de ses engagements.

Entreprise Locatelli
4 rue d'Étrepigny, 39700 Rans
Tél. : 03 84 81 32 67
Mail : contact@locatelli.fr

www.locatelli.fr

AMAP des Halles (Orchamps)

Association (pour le)
Adhésion à l'Association = participation activités diverses, partage des risques et des « bénéfices »

Maintien (d'une)
Maîtrise liaison producteur/consommateur
Muscler la trésorerie du producteur dès le 1^{er} jour du mois

Agriculture
Alimentation variée, fraîche, goûteuse, par une Agriculture durable, respectueuse de l'environnement

Paysanne
Production locale sur exploitation de taille raisonnable

La famille des AMAP de Jura Nord s'est agrandie : l'AMAP des Halles d'Orchamps a vu le jour en juin 2013, guidée dans ses premiers pas par sa grande sœur, l'AMAP de la Source de Dampierre.

Ses membres ont à cœur de faire vivre, croître et diffuser les engagements « Amapiens », tout en se régaland.

Elle compte déjà 24 adhérents, distribue 15 paniers de légumes, 8 de pain et 6 de produits laitiers.

Thomas Seguin, le producteur de légumes bio est installé à Orchamps à la Ferme de l'Iserole.

Marjorie Delonghe, d'Ounans, fournit ses excellents pains bio au levain naturel, Michel Cucherousset et Bénédicte Rivet leurs produits laitiers de qualité.

Quant à la viande de bœuf et d'agneau, elle provient de la ferme bio de Bernard et Agnès Krempp de Flagey-les-Auxonne.

L'AMAP ne demande qu'à grandir, pour faire bénéficier à de nouveaux consom'acteurs, des productions naturelles, bio, de ses partenaires paysans. Vous aiderez, tout en consommant des produits de qualité, de jeunes producteurs amoureux de leur métier, qui remettent au goût du jour des saveurs oubliées, et des méthodes de travail respectueuses de l'environnement et des hommes.

2 rue de l'Église, 39700 Orchamps
Contact : amaphalles@orange.fr
Tél. 06 30 21 21 77

<https://sites.google.com/site/amapdeshalles>



Les accueils

Une année 2013 bien remplie...
une année 2014 pleine de défis

Les Accueils de loisirs

2013 aura vu l'ouverture d'un sixième Accueil de loisirs sur le territoire de Jura Nord. Le secteur de la vallée de l'Ognon offre depuis septembre un service d'accueil périscolaire. Une ouverture qui correspond à un véritable besoin puisque le restaurant scolaire accueille en moyenne 25 convives et que les accueils du matin et du soir rendent un service important aux familles.

Pour 2014 les projets de nos centres de loisirs sont pratiquement bouclés et nous aurons le plaisir d'ouvrir la saison artistique à la Chapelle de Ranchot avec un projet de l'Alsh de Rans.

Le CIJ (conseil intercommunal des jeunes)

L'équipe en place termine son mandat en beauté avec la réalisation du Tour de Franche Comté à scooter avec 11 jeunes et 2 animateurs. Un projet aux multiples facettes mais surtout d'une grande valeur citoyenne notamment en direction des jeunes adolescents hospitalisés.

Le Conseil intercommunal des jeunes sera renouvelé en février pour une durée de 2 ans.

Si vous êtes intéressé et que vous avez entre 11 et 17 ans, contactez le service jeunesse au 03.84.71.18.88

Rythmes scolaires

2014 verra la mise place de nouveaux rythmes scolaires sur l'ensemble du territoire avec certains aménagements par secteurs.

Après une période d'échanges avec les différents partenaires ; les parents, les enseignants, les responsables associatifs, les responsables des accueils de loisirs... et forts de nombreuses contraintes (dont les transports), la Communauté de communes s'attelle maintenant à la mise en œuvre de ces nouveaux rythmes.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la seule certitude est que la ½ journée supplémentaire d'école se situera le mercredi matin sur l'ensemble du territoire.

Pour les horaires de chaque école, les propositions faites par les Conseils d'école sont en cours de validation par les services du Directeur académique de l'Éducation Nationale et seront connues début 2014.

Laurent Lahaxe, directeur du service Jeunesse, avec l'ensemble de son équipe aura pour mission en 2014 de rédiger le nouveau Projet Éducatif De Territoire (PEDT). L'enjeu de ce projet est d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif de qualité avant, pendant et après l'école.

Service Enfance-Jeunesse de la Communauté de communes Jura Nord
1 rue du Tissage, 39700 Dampierre
Tél : 03 84 71 18 88 – 06 83 56 86 23
l.lahaxe@jura-nord.com

Accueils de Loisirs - tarifs 2014

La convention d'objectifs qui nous lie à la CAF (caisse d'allocations familiales) implique notre engagement sur une accessibilité financière pour toutes les familles au moyen de tarifications modulées en fonction des ressources.

Nous devons nous conformer à cette obligation et les tarifs périscolaires évolueront au 1^{er} février 2014 selon la grille ci-dessous.

Revenus mensuels	Accueil matin Avec 1 enfant à charge		Accueil matin Avec 2 enfants à charge		Accueil matin Avec 3 enfants à charge	
	Sans petit déjeuner	Avec petit déjeuner	Sans petit déjeuner	Avec petit déjeuner	Sans petit déjeuner	Avec petit déjeuner
608,88 - 1500	1,80 €	2,20 €	1,50 €	1,90 €	1,00 €	1,40 €
1500 - 2300	1,90 €	2,30 €	1,60 €	2,00 €	1,10 €	1,50 €
2300 - 3500	2,00 €	2,40 €	1,70 €	2,10 €	1,20 €	1,60 €
3500 et plus	2,10 €	2,50 €	1,80 €	2,20 €	1,30 €	1,70 €

Revenus mensuels	Tarif restauration* Avec 1 enfant à charge	Tarif restauration* Avec 2 enfants à charge	Tarif restauration* Avec 3 enfants à charge	Revenus mensuels	Accueil Soir goûter compris Avec 1 enfant à charge	Accueil Soir goûter compris Avec 2 enfants à charge	Accueil Soir goûter compris Avec 3 enfants à charge
	608,88 - 1500	4,96 €	4,66 €		4,16 €	608,88 - 1500	2,00 €
1500 - 2300	5,16 €	4,86 €	4,36 €	1500 - 2300	2,10 €	1,90 €	1,40 €
2300 - 3500	5,36 €	5,06 €	4,56 €	2300 - 3500	2,20 €	2,10 €	1,60 €
3500 et plus	5,56 €	5,26 €	4,76 €	3500 et plus	2,30 €	2,20 €	1,70 €

* Tarif de l'accueil plus le repas facturé au prix d'achat

Revenus mensuels		1 ^{er} ENFANT	2 ^e ENFANT	3 ^e ENFANT
		taux d'effort 0,04	taux d'effort 0,034	taux d'effort 0,028
608,88 €	tarif horaire	0,24 €	0,21 €	0,17 €
	journée sans repas	1,95 €	1,66 €	1,36 €
	journée avec repas	4,91 €	4,62 €	4,32 €
	semaine avec repas	24,55 €	23,10 €	21,60 €
1 500,00 €	tarif horaire	0,60 €	0,51 €	0,42 €
	journée sans repas	4,80 €	4,08 €	3,36 €
	journée avec repas	7,76 €	7,04 €	6,32 €
	semaine avec repas	38,80 €	35,20 €	31,60 €
2 300,00 €	tarif horaire	0,92 €	0,78 €	0,64 €
	journée sans repas	7,36 €	6,26 €	5,15 €
	journée avec repas	10,32 €	9,22 €	8,11 €
	semaine avec repas	51,60 €	46,10 €	40,55 €
4 000,00 €	tarif horaire	1,60 €	1,36 €	1,12 €
	journée sans repas	12,80 €	10,88 €	8,96 €
	journée avec repas	15,76 €	13,84 €	11,92 €
	semaine avec repas	78,80 €	69,20 €	59,60 €

Multi-Accueil Jura Nord

En 2014, le multi-accueil poursuit sa route. Les demandes se multiplient.

L'année fut riche en projets. Projet alimentation avec : de nombreuses préparations culinaires répertoriées dans un petit livret distribué aux familles, une sortie chez Régine Coincenot pour voir ses animaux (chèvres, lapins, poules...), une conférence sur la diversification alimentaire et le bien manger animé par le Docteur Isabelle Brivet. Projet Livre : avec l'intervention régulière au multi-accueil de Cédric Nouet de la médiathèque de Jura et des visites trimestrielles à la médiathèque de Dampierre, grâce aux minibus de Jura Nord. Projet arts plastiques : avec la réalisation de diverses peintures et collages. Projet motricité : avec la réalisation de différents parcours permettant le développement des capacités de l'enfant et de sa confiance en lui.

Tous ces projets ont été menés par une équipe dynamique, composée de personnes qualifiées, spécialistes de la petite enfance qui ont pour objectif majeur le bien-être de l'enfant.



Multi-accueil Jura Nord : 03 84 71 58 45
6 rue du Doubs, 39700 Fraisans
multiaccueils@jura-nord.com

Horaires du Lundi au Vendredi
Crèche 7 h - 18 h 30
Halte-garderie 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h
La directrice, Régine Embarek vous reçoit tous les jours sur rendez-vous.

Les moments forts de l'automne 2013

"Tout petit tu lis" : Pour la seconde année consécutive, la médiathèque a organisé deux journées d'animation en direction des tout-petits les 5 et 9 octobre avec une scénographie, des lectures musicales en particulier, dans le cadre de l'opération "Tout petit tu lis" du Conseil général.

Apérilire en octobre : Trois fois par an, la Médiathèque convie ses lecteurs à un "Apérilire", un rendez-vous pour se rencontrer et parler de livres, de musique, de cinéma dans une ambiance conviviale. L'Apérilire du 18 octobre dernier a réuni une dizaine de personnes et a permis la réalisation d'une sélection disponible à la Médiathèque. Prochain Apérilire : mardi 4 février.

Contes québécois : En partenariat avec l'association MyLoCama et l'ABC, la conteuse québécoise Arleen Thibault a fait salle comble à Gendrey et a régalé les oreilles des adultes comme des enfants présents.

Projection du film "Comme un lion" aux Forges de Fraisans : Dans le cadre du Mois du film documentaire, la Médiathèque a projeté le film "Comme un lion" de Samuel Collardey le 8 novembre aux Forges de Fraisans (la première projection du nouvel espace culturel !). 90 personnes ont assisté à cette projection et ont pu dialoguer ensuite avec l'ex-arbitre international Michel Vautrot sur le film et sur le football en général.

Littérature : Dans le cadre du festival des Petites Fugues organisé par le Centre Régional du Livre de Franche Comté, la Médiathèque a eu le plaisir d'accueillir Stéphanie Hochet, qui a présenté ses romans séduisants pour les uns, dérangeants pour les autres, devant une quinzaine de personnes.



Ce qui vous attend en 2014

Atelier contes : Le premier mercredi du mois, la conteuse Maggie Paille accueille les enfants à partir de 4 ans pour deux séances de contes : l'une à la Médiathèque de Dampierre à 10 h et l'autre à la Médiathèque de Gendrey à 16 h.

Les séances de contes sont gratuites mais il est impératif de s'inscrire dans les médiathèques du réseau Jura Nord, ou par téléphone (03.84.81.08.88) ou encore par mail (mediatheques@jura-nord.com). Les dates en 2013 : 5 février, 5 mars, 2 avril (pas de contes à Dampierre et contes sonores à Gendrey avec l'École de musique), 7 mai, 4 juin et 2 juillet le Printemps 2014 sera placé sous le signe de la poésie...

Service de portage à domicile

Dans le but d'améliorer l'accès du plus grand nombre à la culture, la Médiathèque Jura Nord en lien avec l'association ABC, a mis en place un service de portage de livres à domicile depuis 2009. Ce service est destiné aux habitants de la communauté de communes Jura Nord NE POUVANT PAS SE DÉPLACER (âge, handicap, absence de permis ou de véhicule de transport). L'adhésion est de 10 € par an. Si des personnes sont intéressées par ce service, contactez la Médiathèque Jura Nord (03 84 81 08 88)

"Petit rafraîchissement d'été"

Cet été, dernière phase des travaux de rafraîchissement de la médiathèque de Gendrey avec la rénovation des deux principales pièces d'accueil par le service technique Jura Nord. Des travaux qui ont nécessité le déménagement d'environ 10 000 livres ! Et leur réaménagement quelques semaines plus tard par le personnel de la médiathèque et une équipe motivée de bénévoles. A temps pour la réouverture de septembre au plus grand plaisir des lecteurs.



Nouveautés pour les musiciens

Depuis octobre, la médiathèque met à votre disposition des partitions.

Coups de cœur

Un livre : Antoine Choplin : **La nuit tombée**

(Ed. La Fosse aux ours, 2012)

Un DVD : Samuel Collardey : **Comme un lion**

(Pyramide Distribution, 2012)

Médiathèque de Gendrey

9 rue Richebourg - 39350 Gendrey

Mardi et Mercredi : 13 h 30 - 18 h

Vendredi : 13 h 30 - 19 h

Samedi : 13 h 30 - 16 h

03 84 81 08 88 mediatheques@jura-nord.com

Médiathèque de Dampierre

2 route de Fraisans - 39700 Dampierre

03 84 71 14 82

Lundi : 15 h - 18 h

Mercredi : 9 h 30 - 12 h 30

Jeudi : 15 h - 18 h

Samedi : 9 h 30 - 12 h 30

Point lecture Courtefontaine

4 rue de l'Église - 39700 Courtefontaine

Samedi 11 h - 12 h (un samedi sur deux)

EMAJN

École de Musique Associative Jura Nord



Lors de cette rentrée de septembre 2013, l'école de musique a vu une confirmation de la progression du volume de ses activités. Cette évolution est certainement le résultat du dynamisme de son équipe de 11 professeurs et de sa directrice ainsi que de l'investissement bénévole des membres du Conseil d'Administration et plus particulièrement de son bureau.

Au mois de juin, le gala est l'aboutissement du travail de l'année où musiciens, danseurs et chanteurs joignent leurs talents. Il apparaît d'ailleurs pour certains comme le déclencheur qui donne envie de s'inscrire.

Ce sont 284 élèves qui suivent des cours dans les différentes disciplines proposées :

accordéon, batterie, chant, clarinette, flûte traversière, guitare, piano, saxophone, synthétiseur, trompette, tuba, violon et danse. Ces élèves sont, pour une grande partie, des enfants et des adolescents mais un nombre non négligeable est le fait d'adultes qui débutent ou qui reprennent un instrument étudié des années auparavant.



Les activités collectives rencontrent un vif succès telle la Batucada (percussions brésiliennes). Les deux orchestres existants l'année passée ont fusionné pour former un ensemble de près de 50 musiciens qui travaillent sur des partitions classiques mais aussi pop ou rock. Un petit ensemble de claviers et accordéons a été créé. La chorale a eu la chance de voir son nombre de choristes hommes augmenter, l'équilibre des voix n'en est que meilleur.

La dernière semaine du mois de mars, les musiciens en individuel ou par petits groupes se produiront pour la **semaine des auditions** qui pour la première fois se déroulera dans la salle des Forges de Fraisans. Cette semaine se clôturera le samedi 29 mars par un concert de l'orchestre.

Agenda des manifestations



Le copieux programme "Janvier-Juin 2014" des Forges de Fraisans est paru !

Il est disponible en Mairie de Fraisans. Les spectacles à venir sont annoncés dans l'agenda ci-dessous.
Les réservations se font par e-mail : contact@lesforgesdefraisans.com ou par téléphone au 06 33 76 35 65.
plus d'infos sur le site www.lesforgesdefraisans.com

FÉVRIER 2014

15 février à 20 h 30 - SALANS

Spectacle "Soupe nuage noir" - Tarifs : 8 - 5 - 3 €
Réservation : 03 84 71 13 96 ou lalorceylu@yahoo.fr

15 février à 20 h 30 - DAMPIERRE

Repas dansant de la Saint Valentin
Tarif : 26 € adulte, 10 € enfant. Rés. : 03 84 81 34 08
ou foyerrural.dampierre39@frd39.org

22 février à 20 h 30 - FRAISANS Les Forges

Archaël et l'orchestre de musique de chambre Tetraktis
Tarif 12€ et réduit 9€ (-12 ans, demandeurs d'emploi)
Réservation : contact@lesforgesdefraisans.com
ou 06 33 76 35 65

MARS

11 mars à 20h - FRAISANS Les Forges

Spectacle "Dans le rouge" par la Cie Le Nez en l'Air
Tarif 10€ et réduit 7€ (-12 ans, demandeurs d'emploi)
Réservation : contact@lesforgesdefraisans.com
ou 06 33 76 35 65

14 mars à 20 h - LA BARRE

Soirée "réguzon-chansons" avec Maggy Bolle
Réservation : 03 84 71 34 62 ou daniel.bourgeois3@wanadoo.fr

15 mars à 20 h 30 - FRAISANS Les Forges

Orchestre Universitaire de Besançon Franche-Comté - Concert gratuit

15 mars à 20 h - DAMPIERRE

Soirée karaoké Entrée gratuite

15 mars à 20 h - PAGNEY

Café concert (tangos) Tarif 8 €
réservation : 03 84 81 05 83

16 mars à 12 h - DAMPIERRE

Repas dansant animé par G. Conti
26 € réservation : 03 84 81 31 00

30 mars à 17h - FRAISANS Les Forges

"Album de famille" par la compagnie du Sans Souci (théâtre et chansons)
Tarif 15€ et réduit 12€ (-12 ans, demandeurs d'emploi)
Réservation : contact@lesforgesdefraisans.com
ou 06 33 76 35 65

AVRIL

10 avril à 20 h 30 - FRAISANS Les Forges

"Entre-Deux" par la compagnie Stylistik (danse)
Tarif 10€ et réduit 7€ (-12 ans, demandeurs d'emploi)
Réservation : contact@lesforgesdefraisans.com
ou 06 33 76 35 65

11 avril à 20 h 30 - LA BARRE

Léon : pocket théâtre : histoire émouvante et drôle d'un facteur. Réservation : 03 84 71 34 62
ou daniel.bourgeois3@wanadoo.fr

17 avril à 20h30 - FRAISANS Les Forges

Concert de Clotilde Moulin
Tarif 10€ et réduit 7€ (-12 ans, demandeurs d'emploi)
Réservation : contact@lesforgesdefraisans.com
ou 06 33 76 35 65

Mi-avril - RANCHOT Chapelle

Ouverture de la saison d'**expositions** à la chapelle
Programme : <http://lachellederanchot.blogspot.fr/>

MAI

1^{er} mai - RANS

Fête du Muguet

7 mai à 20 h - FRAISANS Les Forges

"Il était une fois... une petite Cenerentola" (création lyrique)
Tarif 10€ et réduit 5€ (-12 ans, demandeurs d'emploi)
Réservation : contact@lesforgesdefraisans.com
ou 06 33 76 35 65

11 mai - LA BARRE

Fête au village : avec l'Atelier des Petits Machins Trucs et le Kvintet Orchestra (fanfare de rue)
Rens. 03 84 71 34 62 daniel.bourgeois3@wanadoo.fr

du 12 au 18 mai - FRAISANS Les Forges

Festival Jeunes Talents de Jura Nord
contact : www.lacarotte.org

17 mai à 21 h - FRAISANS Les Forges

Concert Electrophazz (jazz, hip-hop, soul)
Tarif 10€ et réduit 5€ (-12 ans, demandeurs d'emploi)
Réservation : contact@lesforgesdefraisans.com
ou 06 33 76 35 65

23 mai à 20 h 30 - LA BARRE

"Le dog des Baskerville" par la Cie Chickadee (théâtre et chansons) Réservation : 03 84 71 34 62
ou daniel.bourgeois3@wanadoo.fr

24 mai à 19h45 - FRAISANS Les Forges

"Oncle Vania à la campagne" de Tchekhov par la compagnie de l'unité (théâtre en extérieur)
Tarif 15€ et réduit 12€ (-12 ans, demandeurs d'emploi)
Réservation : contact@lesforgesdefraisans.com
ou 06 33 76 35 65

29 mai à 13 h - DAMPIERRE

Loto - Chorale Écho de la Serre.
Renseignements : 03 84 81 07 34

JUIN

1^{er} juin de 10 h à 18 h - SALANS

Fête du savoir-faire
artisans, artistes et producteurs locaux
Renseignements : 03 84 71 13 96
ou lalorceylu@yahoo.fr

12 juin à 19 h - FRAISANS Les Forges

"Le conte de fée" par la compagnie Le Cri du Moustique (pour enfants + 6 ans) Tarif unique 5 €
Réservation : contact@lesforgesdefraisans.com
ou 06 33 76 35 65

15 juin à partir de 6 h - COURTEFONTAINE

Vide-greniers - Renseignements : 06 70 58 88 58
ou scmoi@wanadoo.fr

22 juin à partir de 6 h - LA BARRE

Vide-greniers - Renseignement : 03 84 71 34 62
ou daniel.bourgeois3@wanadoo.fr

JUILLET

13 juillet - SALANS

Fête du village

31 juillet - GENDREY

Fête du cheval comtois
Renseignements : 06 82 91 18 15
ou caroline-morlet@orange.fr

Du 17 juillet au 10 août - FRAISANS Les Forges

Guinguette en terrasse sur le Site des forges
Concerts gratuits Du jeudi au dimanche

Pour plus de précisions sur les lieux et dates des manifestations, nous vous invitons à consulter l'agenda du site internet de Jura Nord.

www.jura-nord.com